

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

2EME SESSION ORDINAIRE POUR 2012

REUNION DES 8 ET 9 NOVEMBRE

N° 2012/O2/060

**QUESTION DEPOSEE PAR Mme Véronique SCIARETTI
AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA »**

OBJET : Règlement politique de la Crise

Monsieur le Président,

Depuis 2010, notre assemblée n'a eu de cesse de trouver, dans le consensus le plus large, les voies d'un règlement politique de la crise que traverse la Corse depuis plus de quarante ans.

Chacun de nous ayant fait le chemin nécessaire dans l'intérêt de notre peuple, sur des thèmes fondamentaux comme la langue, la terre, le développement...

Or, le gouvernement actuel envoie des signes peu rassurants.

En effet, la liste des détenus pouvant bénéficier du rapprochement familial et restant incarcérés en région Parisienne s'allonge, laissant une impression de blocage du processus soutenu par notre assemblée dans son unanimité.

Dans le même temps, la situation des détenus de Borgu se dégrade chaque jour davantage ceux-ci subissant ce que l'on peut qualifier de véritable harcèlement moral ; pendant que le crime prospère et que c'est le juge Thiel qui fait la une des journaux pour nous apprendre comment revenir à la paix civile. Ce qui est un comble, quand tous les représentants élus par le suffrage des corses sont d'accord pour affirmer que la solution n'est pas répressive mais qu'elle relève avant tout de l'équilibre culturel, économique et social.

Madame la Ministre de la Justice a été informée par courrier de tout ceci et cela à plusieurs reprises, par des familles d'abord, par l'associu Sulidarita, par des avocats, par le Président de l'Assemblée de Corse lui-même.

Jusqu'ici elle n'a formulé aucune réponse !

Vous-même, Monsieur le Président avez été personnellement informé de toutes ces démarches qui sont restées vaines.

Aussi, je vous demande Monsieur le Président, de la façon la plus solennelle, et compte tenu de la gravité des conséquences qui pèsent sur la vie des détenus et de leurs familles, de nous faire savoir quelles seront les démarches que vous avez l'intention d'engager afin d'aboutir à une situation normale.